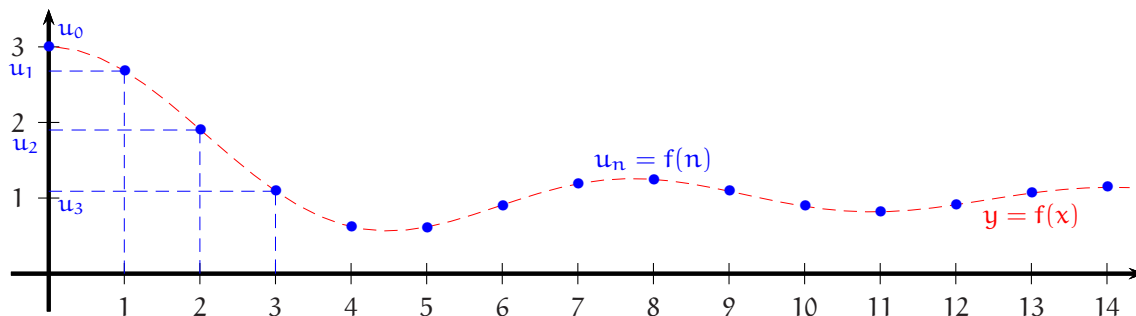
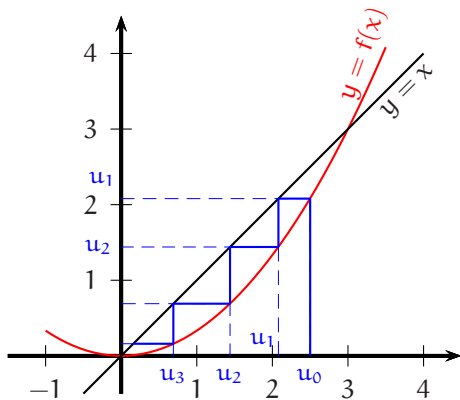


## Représentation graphique d'une suite du type $u_n = f(n)$



## Représentation graphique d'une suite définie par $u_{n+1} = f(u_n)$



- On construit  $(\mathcal{C}_f)$  et la droite  $(\mathcal{D})$  d'équation  $y = x$ .
- On place  $u_0$  sur l'axe des abscisses.
- On trace un trait vertical de ce point à  $(\mathcal{C}_f)$  c'est-à-dire le segment joignant les points  $(u_0, 0)$  et  $(u_0, f(u_0)) = (u_0, u_1)$  et on peut lire  $u_1$  horizontalement sur l'axe des ordonnées.
- On ramène  $u_1$  sur l'axe  $(Ox)$  en traçant le trait horizontal joignant le point  $(u_0, u_1)$  et la droite  $(\mathcal{D})$  c'est-à-dire le segment joignant les points  $(u_0, u_1)$  et  $(u_1, u_1)$ . On peut maintenant lire  $u_1$  sur l'axe  $(Ox)$ .
- On trace un trait vertical du point  $(u_1, u_1)$  à  $(\mathcal{C}_f)$  et on peut lire  $u_2$  horizontalement sur l'axe des ordonnées...

## Sens de variation d'une suite réelle

Soit  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  une suite réelle.

- La suite  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est croissante si et seulement si pour tout entier naturel  $n$ ,  $u_{n+1} \geq u_n$ .  
La suite  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est décroissante si et seulement si pour tout entier naturel  $n$ ,  $u_{n+1} \leq u_n$ .
- La suite  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est strictement croissante si et seulement si pour tout entier naturel  $n$ ,  $u_{n+1} > u_n$ .  
La suite  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est strictement décroissante si et seulement si pour tout entier naturel  $n$ ,  $u_{n+1} < u_n$ .
- La suite  $(u_n)$  est monotone si et seulement si la suite  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est croissante ou la suite  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est décroissante.  
La suite  $(u_n)$  est strictement monotone si et seulement si  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est strictement croissante ou strictement décroissante.

### Techniques d'étude du sens de variation d'une suite

- On compare directement  $u_{n+1}$  à  $u_n$  pour chaque entier  $n$ .
- On étudie le signe de  $u_{n+1} - u_n$  pour chaque entier  $n$ .
- Si la suite  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est strictement positive et définie par des produits (ex :  $u_n = 2^n n!$ ), on compare  $\frac{u_{n+1}}{u_n}$  à 1 pour chaque entier  $n$ .
- Si la suite est du type  $u_n = f(n)$ , on peut étudier les variations de la fonction  $f$  puis utiliser le théorème :  
si  $f$  est une fonction définie sur  $[0, +\infty[$  et si pour tout entier naturel  $n$   $u_n = f(n)$ , alors
  - si  $f$  est croissante sur  $[0, +\infty[$ , la suite  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est croissante,
  - si  $f$  est strictement croissante sur  $[0, +\infty[$ , la suite  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est strictement croissante,
  - si  $f$  est décroissante sur  $[0, +\infty[$ , la suite  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est décroissante,
  - si  $f$  est strictement décroissante sur  $[0, +\infty[$ , la suite  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est strictement décroissante.

## Suites réelles majorées, minorées, bornées

Soit  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  une suite réelle.

- $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est majorée si et seulement si il existe un réel  $M$  tel que pour tout entier naturel  $n$ ,  $u_n \leq M$ .
- $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est minorée si et seulement si il existe un réel  $m$  tel que pour tout entier naturel  $n$ ,  $u_n \geq m$ .
- $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est bornée si et seulement si  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est minorée et majorée.